

Mairie

Le Village - 31160 CAZAUNOUS

05.61.88.84.22 - Mail: commune-de-cazaunous@orange.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 27 août 2020

- MEMBRES PRESENTS : MMES CLEMENT L BRANGEON P GOUDIER C
TORRES N MRS ABADIE JB LACROUX P

- MEMBRE ABSENT : MME FARINE M Procuration à MR ABADIE JB

- Secrétaire de séance : Mme GOUDIER Christiane

- ELECTION DU CONSEILLER MUNICIPAL POUR LA COMMISSION DE
CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE (ANNULE ET REMPLACE SUITE AU
MAIL DE LA PREFECTURE DU 28/07/2020)

Monsieur le Maire a donné lecture du mail cité en objet ; rappelé la délibération
du 13/07/2020 .après discussion le conseil municipal a décidé de procéder comme
cité en objet . Ainsi Mme BRANGEON Patricia est déléguée titulaire de la
commission de contrôle de la liste électorale et Mme TORRES Nadège est
déléguée suppléante de la commission de contrôle de la liste électorale.

DELIBERATION RELATIVE AU TAUX DES TAXES (ANNULE ET REMPLACE
SUITE AU MAIL DE LA PREFECTURE DU 28/07/2020)

Monsieur le Maire a donné lecture du mail cité en objet ; a rappelé la délibération
du 13/07/2020 ; après discussion le conseil municipal a décidé de procéder
comme cité en objet Ainsi pas d'augmentation du taux des taxes en 2020.

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (ANNULE ET REMPLACE SUITE AU MAIL
DE LA PREFECTURE DU 28/07/2020°)

Monsieur le Maire a donné lecture du mail cité en objet ;a rappelé la délibération
du 13/07/2020 ; ainsi après discussion le conseil municipal a adopté le Budget
Primitif 2020.

DELIBERATION RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS (CCID) SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Monsieur le Maire a exposé que vu les élections municipales des 15 mars et 28
juin 2020 il était nécessaire de procéder au renouvellement de la CCID.

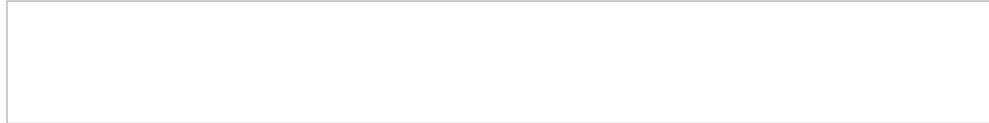
Ainsi le conseil municipal a proposé une liste de membres dont la délibération et
la liste seront adressées au Directeur des Finances Publiques qui lui-même
désignera 6 membres titulaires et 6 membres suppléants pour siéger à cette
commission. Celle-ci a pour rôle d'émettre un avis sur la mise à jour des valeurs
locatives foncières retenues comme base de calcul des impôts locaux directs.

- DESIGNATION DU REPRESENTANT DE CAZAUNOUS AU SEIN DE LA
CLECT

(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Monsieur le Maire a exposé qu'il a reçu la demande de cette désignation après la
préparation de la convocation de la présente séance. Après discussion le conseil
municipal a délibéré et a désigné Mme BRANGEON Patricia déléguée titulaire et
Mme CLEMENT Lucile déléguée suppléante. Cette commission a pour mission
principale d'évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI (Etablissement
Publics de Coopération Intercommunale)

- QUESTIONS DIVERSES néant



Vu pour être affiché

de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à CAZAUNOUS

Le 17 décembre 2021

Le Maire